

LES ANIMAUX DANS LES RITES FUNÉRAIRES AU DEUXIÈME ÂGE DU FER EN GAULE SEPTENTRIONALE

Patrice MÉNIEL*

Résumé

En Gaule, les restes humains découverts dans les nécropoles, les sites d'habitats, les sanctuaires, mais aussi dans des lieux plus isolés, témoignent d'une grande diversité des rites funéraires. Or des animaux sont souvent impliqués dans ces rites. Dans les nécropoles, à inhumations dans les premiers temps puis à incinérations, il s'agit essentiellement d'offrandes alimentaires, mais on y trouve également des animaux familiers, des trophées et des restes de la découpe d'animaux sacrifiés (dépouilles, rachis décharnés).

À La Tène ancienne et moyenne (de 450 à 130 av. J.-C.), des hommes et des animaux, surtout des chevaux, sont inhumés, parfois successivement, dans des silos ou dans des fosses ; diverses manipulations, dont des prélèvements de crânes, sont régulièrement attestés sur les squelettes des uns et des autres.

Cette grande diversité de traitements est sans doute à mettre en relation avec le rang social (de l'esclave à l'aristocrate) ou l'origine (de la communauté, de l'extérieur) des défunts. Le polymorphisme de l'implication des animaux dans ces pratiques funéraires est riche d'enseignements, notamment sur leur statut et leurs utilisations par l'homme.

Mots clés

Rites funéraires, Gaule, Âge du Fer, Offrandes alimentaires, Animaux familiers, Cheval, Chien, Porc, Coq.

Summary

Animals in funerary rites in iron age II in Northern Gaul.

In Gaul, human remains are discovered in burial grounds, habitation sites, sanctuaries, and also in isolated locations, providing witness to a wide diversity of burial rites. Animal remains are often also involved in these rites. In burial grounds, from inhumations but also cremations, animal remains seem to essentially represent food offerings, but domestic household animals are also sometimes found, as are trophies and the remains of butchered sacrificial animals.

In the Ancient and Middle La Tène periods (from 450 to 130 BC) humans and animals, above all horses, are buried in pits and silos, sometimes in succession. Various treatments are regularly attested on the skeletons of one or the other, humans or animals, including the removal of skulls.

This wide diversity of treatments is without doubt associated with the social rank of the deceased (ranging from slaves to aristocracy) or with their origin (for example, whether they are from within the community, or from outside). There is a rich array of meanings of the placement of these animals in funerary contexts, particularly relating to social status and the human uses of animals.

Key Words

Funerary rites, Gaul, Iron Age, Food offerings, Domestic animals, Horse, Dog, Pig, Chicken.

"Les funérailles sont, relativement au degré de civilisation des Gaulois, magnifiques et somptueuses ; tout ce qu'on pense que le mort chérissait est porté au bûcher, même les animaux..."

L'archéologie confirme l'implication des animaux dans les rites funéraires à l'Âge du Fer en Gaule, mais elle nous révèle bien d'autres aspects que la seule offrande d'animaux familiers évoquée par César. Or de nombreuses pratiques funéraires coexistent à cette période. En effet, à

côté des rites qui donnent lieu à des sépultures à inhumation ou à incinération dans une nécropole, bien d'autres pratiques funéraires sont attestées en Gaule ; ces dernières se matérialisent par diverses formes de dépôts de restes humains. Des ossements animaux, relevant eux-mêmes de plusieurs types d'offrandes, sont associés à une partie de ces dépôts funéraires. Cette diversité des rites funéraires et des offrandes qui peuvent leur être associées justifie une présentation en deux parties : la première concerne les rites funéraires, la seconde les offrandes animales.

Reçu le 15 septembre 2000, accepté le 19 avril 2001.

* La Grilletière", 89240 Escamps, France.

NdlR : Ce texte est issu de la table ronde "L'animal dans les rites funéraires" organisée à Paris le 19 novembre 1999 par S. Lepetz pour le compte de l'Association L'Homme et l'Animal.

Les pratiques funéraires des Gaulois

Pendant longtemps, les nécropoles gauloises ont été à la base des études sur l'Âge du Fer. En Champagne, par exemple, des dizaines de nécropoles et des centaines de tombes à char ont été fouillées dès le XIX^e siècle. La qualité mais aussi la quantité du mobilier issu de ces fouilles ont permis de jeter les bases de la chronologie de cette période (Demoule, 1999). Dans ces nécropoles, les rites de l'inhumation puis de l'incinération ont eu cours. L'architecture des tombes et la richesse du mobilier sont mises à profit pour établir les linéaments de la hiérarchie sociale au sein des diverses communautés représentées.

Mais tous les défunts n'ont pas droit à une sépulture dans ces nécropoles. Ce constat peut être fondé sur des preuves démographiques, le nombre de tombes associées à un établissement, quel qu'il soit, étant toujours très faible; mais il repose avant tout sur la découverte de restes humains, parfois en abondance, dans d'autres contextes, habitats, lieux plus ou moins retirés et sanctuaires.

Des restes humains sont régulièrement mis au jour dans les sites d'habitat (Méniel, 1989), même si ceux-ci sont dotés de nécropoles. C'est le cas, par exemple, à Acy-Romance, dans les Ardennes (fig. 1), où trois types de restes ont été découverts dans le village: des os erratiques mêlés aux déchets domestiques, des squelettes recroquevillés dans de petites fosses et l'inhumation d'un individu mort d'un coup de hache porté sur la tête. Sur ce site, seul fouillé sur une dizaine d'hectares et entouré de huit nécropoles, le dénombrement des sujets soumis à ces divers traitements (fig. 2) permet de juger de leur importance respective. Les nécropoles rassemblent cent trente-deux individus incinérés, plusieurs dizaines, une cinquantaine peut-être, étant représentés par des restes épars dans les dépotoirs domestiques et vingt-trois ayant été inhumés dans le village (Lambot *et al.*, 1994). Les inhumations sont celles de jeunes hommes sacrifiés, qui ont été enterrés après un traitement assez complexe, au cours duquel certains, au nombre de dix-neuf, ont été partiellement momifiés en

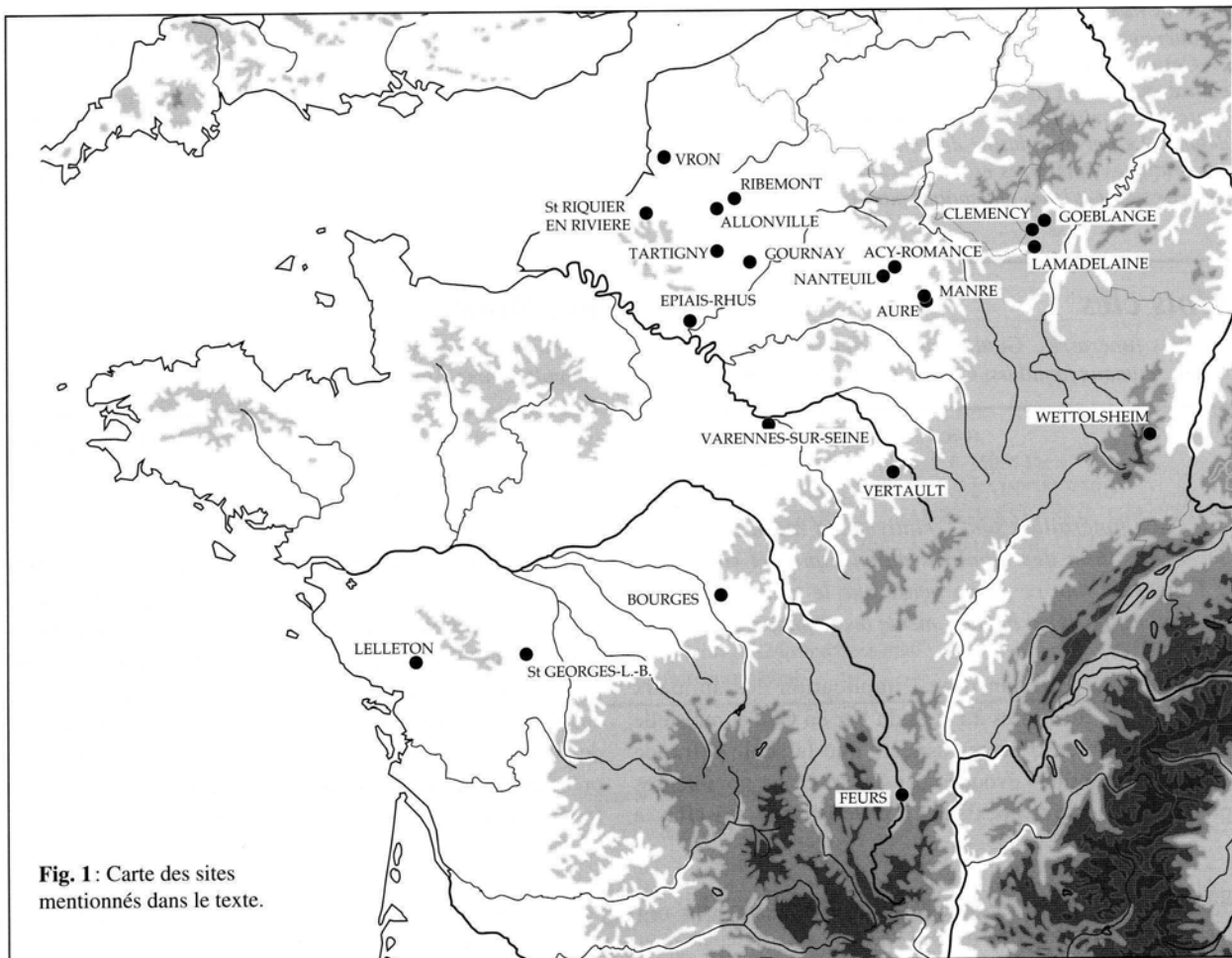


Fig. 1 : Carte des sites mentionnés dans le texte.

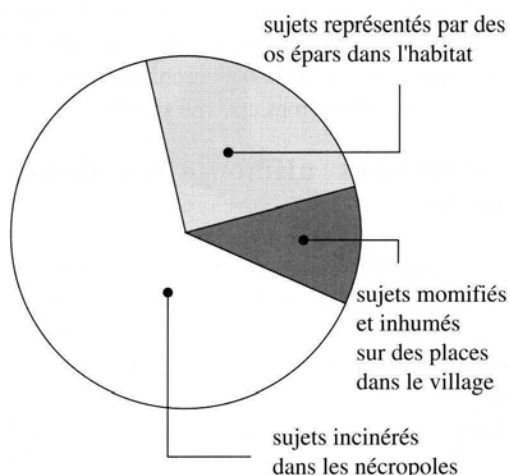


Fig. 2 : Tentative d'estimation de l'importance relative des divers traitements funéraires à Acy-Romance. Le dénombrement des individus par catégorie de dépôt souffre de quelques imprécisions, plusieurs sujets sont attestés dans certaines incinérations, mais il est probable que tous n'ont pas pu être individualisés. D'autre part, pour les restes épars, il s'agit d'un ordre de grandeur qui prend en compte la dispersion, topographique et chronologique, des ossements, alors que le nombre minimum d'individus de fréquence, fondé sur les fémurs, n'est que de six. Seul le dénombrement des sujets inhumés ne pose pas de problème. Malgré ses faiblesses, cet essai de dénombrement montre qu'aucun de ces traitements funéraires n'est anecdotique.

position recroquevillée; des effets de parois montrent que cette phase a eu lieu dans un réceptacle de forme carrée, dont les dimensions s'intègrent à celle du puits creusé dans le temple tout proche de ces inhumations; trois autres, en position assise, ont été trouvées au centre de l'une des grandes places du village.

D'autres pratiques, réalisées dans des circonstances qui restent plus ou moins énigmatiques, se soldent par l'enfouissement dans des silos, habituellement assez isolés des habitats, de sujets déposés dans des positions plus ou moins forcées, avec souvent des manipulations d'os, crâne ou autres (Delattre, 2000). Ces inhumations en silos relèvent des premières phases de l'Âge du Fer (V^e et IV^e s. av. J.-C.) : on en connaît à Bourges (Buchsenschutz, comm. pers.), Nanteuil-sur-Aisne (Méniel, inédit), Wettolsheim (Méniel, 1988), pour le début de la période. Dans le même esprit, mais dans des structures différentes, on peut signaler l'inhumation d'un adolescent au crâne perforé dans une vaste fosse polylobée à Varennes-sur-Seine pour La Tène

moyenne (III^e s. av. J.-C.; Méniel, inédit), puis, pour La Tène finale, les squelettes trouvés aux extrémités de deux fosses rectangulaires à Lelleton en Vendée, non loin de la sépulture d'un guerrier (Méniel, inédit).

Enfin des restes humains sont trouvés dans des sanctuaires de Gaule belgique, où des restes de dépouilles associées à des armes pourraient correspondre à ce que décrit César :

"Quand ils ont résolu de livrer bataille, ils promettent généralement à ce dieu (Mars) le butin qu'ils feront; vainqueurs, ils lui offrent en sacrifice le butin vivant et entassent le reste en un seul endroit. On peut voir dans bien des cités, en des lieux consacrés, des tertres élevés avec ces dépouilles." (César, BG, VI, 17).

C'est d'abord à Gournay-sur-Aronde, dans l'Oise (Brunaux *et al.*, 1985), que des restes humains, une soixantaine en tout, ont été découverts associés à des armes et à de nombreux restes animaux. Mais cet ensemble n'est pas en position primaire, et il est probablement résiduel; cela tient entre autres à l'érosion des niveaux de sols. En revanche, à Ribemont-sur-Ancre, dans la Somme, ce sont plusieurs centaines de sujets qui sont représentés, à l'exception des têtes qui, toutes, ont été prélevées (Brunaux, 1996). Ces vestiges ont été découverts dans divers états : monceaux de squelettes, sujets isolés, ossuaires, os pilés. Cette diversité des faits matériels témoigne de pratiques fort diverses, fossilisées là du fait de circonstances assez exceptionnelles et d'un remblaiement général du site en particulier.

Cette courte description, qui n'est qu'une ébauche, est cependant suffisante pour montrer la diversité des traitements funéraires en Gaule. Si ces derniers ont pu être regroupés en quelques grandes catégories, la réalité, du fait de nombreuses variantes, apparaît des plus complexes. Il n'est qu'à considérer la grande variété des sépultures du deuxième Âge du Fer, allant de simples tombes plates à de somptueuses sépultures aristocratiques, pour s'en convaincre. À cette grande diversité, il faut ajouter celle qui ressort des rites funéraires impliquant les animaux; nous allons maintenant nous consacrer à leur description.

Les animaux dans les rites funéraires

De nombreux dépôts associent les hommes et les animaux, mais notre objet, les rites funéraires, nous amène à ne considérer que ceux où les animaux participent bien d'un traitement funéraire, quel qu'il soit. En effet, les os des uns et des autres peuvent être associés dans un même

lieu sans qu'ils aient pour autant fait l'objet d'un même ensemble de rites. C'est notamment le cas dans certains sanctuaires, où des restes sacrificiels, de trophées ou de dépouilles, peuvent se trouver mêlés dans un même lieu, et cela uniquement à cause d'un traitement commun des restes ultimes de sujets ayant connu des sorts fort différents. Toutefois, et c'est notamment le cas dans l'ossuaire de Ribemont-sur-Ancre, l'association entre les os de chevaux et d'hommes dans les ossuaires est suffisamment étroite (fig. 3) pour témoigner d'un sort commun qui trouve peut-être son origine sur le champ de bataille (Ménier, 1992). Mais ces restes, essentiellement des os longs, ne nous permettent pas de restituer une séquence sacrificielle, comme cela a pu être tenté à Gournay-sur-Aronde.

Apparemment moins problématiques car clairement associées aux restes du défunt, les offrandes funéraires dans les sépultures ne sont pas pour autant sans poser quelques problèmes spécifiques. En effet, l'image d'un traitement immédiat après le décès ne s'accorde pas bien avec un certain nombre d'anomalies (Lambot *et al.*, 1996)

qui laissent supposer la possibilité d'un traitement différé du défunt, bien sûr, mais également de certains animaux, comme le cheval ; malgré cela, les offrandes aux défunts dans les sépultures sont les moins problématiques, et c'est par elles que nous débuterons cette présentation.

Les offrandes alimentaires dans les nécropoles

Les restes animaux trouvés dans les sépultures gauloises sont, pour l'essentiel, de trois types : des objets personnels du défunt, éléments de colliers et trophées notamment, des animaux familiers et des morceaux d'animaux comestibles, qui constituent des offrandes alimentaires. À ces catégories habituelles s'ajoutent quelques types secondaires, du moins en apparence, comme des séries d'os décharnés, des pièces symboliques ou simplement erratiques dont la nature exacte n'est pas facile à déterminer. Enfin, on pourrait ajouter à cette ébauche de typologie les chevaux évoqués par leur harnais, mais physiquement absents, dans les tombes à char.

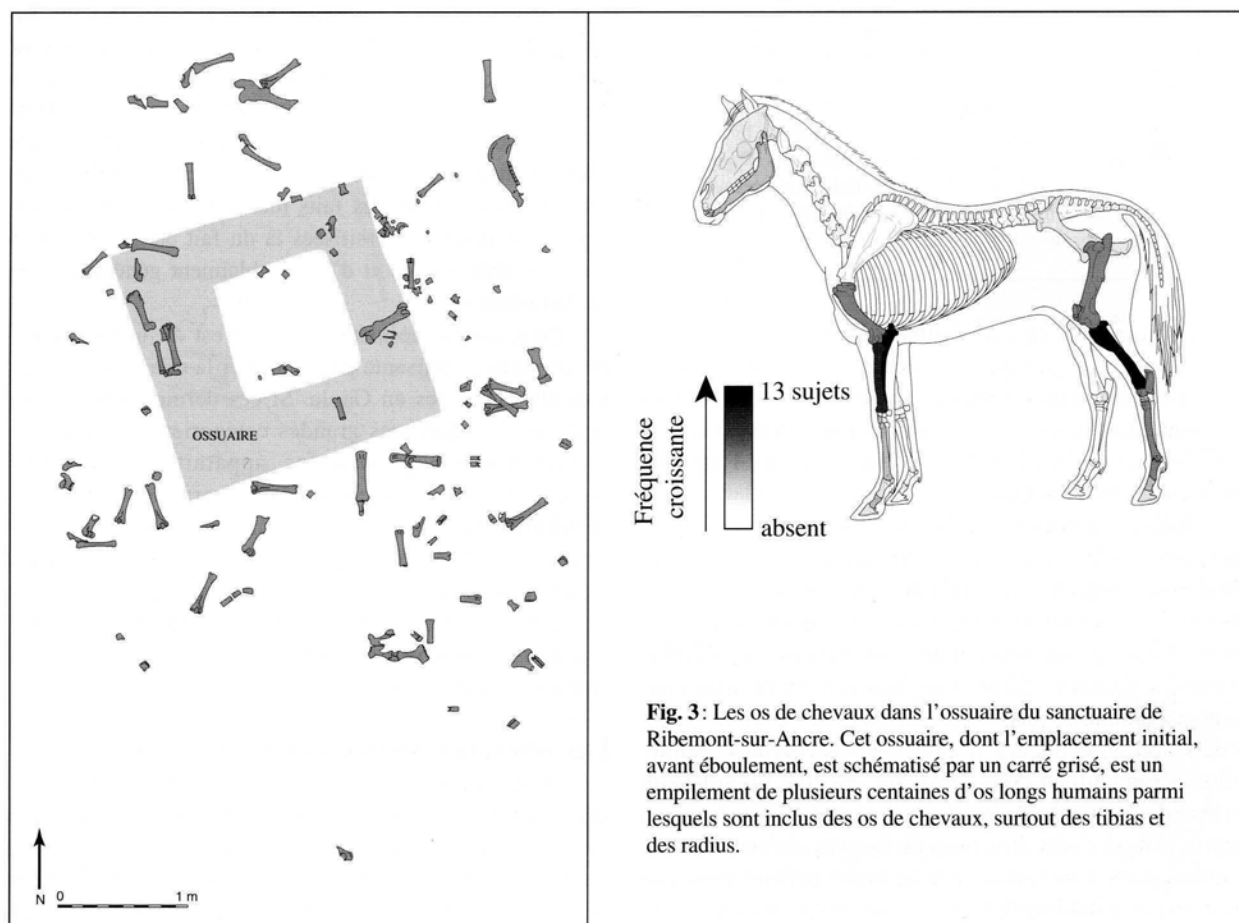


Fig. 3 : Les os de chevaux dans l'ossuaire du sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre. Cet ossuaire, dont l'emplacement initial, avant éboulement, est schématisé par un carré grisé, est un empilement de plusieurs centaines d'os longs humains parmi lesquels sont inclus des os de chevaux, surtout des tibias et des radius.



Fig. 4 : Restes d'un jambon de porc incinéré de la nécropole de Feurs, dans la Loire (Ménial, inédit). De telles restitutions sont possibles pour d'autres quartiers dans d'autres nécropoles gauloises, mais jamais pour les restes humains auxquels ils sont mêlés. Cela résulte d'un traitement différent des uns et des autres.

Les offrandes alimentaires, de loin les plus fréquentes, reposent sur des animaux domestiques. Une certaine évolution dans le choix des espèces est perceptible au cours du deuxième Âge du Fer (Ménial, 1993). Au V^e et au IV^e siècle, elles reposent sur le trio porc, bœuf et caprinés; la volaille apparaît ensuite. À la fin de cette période, au second et premier siècles, le porc est devenu prédominant, suivi de la volaille, qui semble occuper une place plus importante dans ces rites que dans l'alimentation quotidienne. Les ruminants ont alors perdu de leur importance, et le chien apparaît parfois. La progression de la volaille se poursuivra au cours de la période romaine, jusqu'à devenir l'offrande exclusive dans certaines nécropoles tardives du Bas Empire (Ménial, 1995a).

Ces offrandes peuvent être déposées directement dans la sépulture; c'est évidemment la règle pour les inhumations. Dans le cas des crémations, une partie, voire la totalité, peut d'abord être placée sur le bûcher; on en trouve alors les cendres mêlées à celles du défunt. Mais, malgré ce traitement destructif, on peut parfois les restituer dans leur intégralité (fig. 4), ce qui n'est jamais le cas pour les restes humains; cela résulte manifestement d'un traitement différent des uns et des autres, et peut-être une crémation différée du défunt. Une telle anomalie ressort également de certaines inhumations, comme à Saint-Georges-les-Baillargeaux dans la Vienne, où le squelette humain, très altéré, est réduit à ses parties les plus résistantes, alors que les offrandes de porcs sont parfaitement conservées (Ménial, étude en cours).

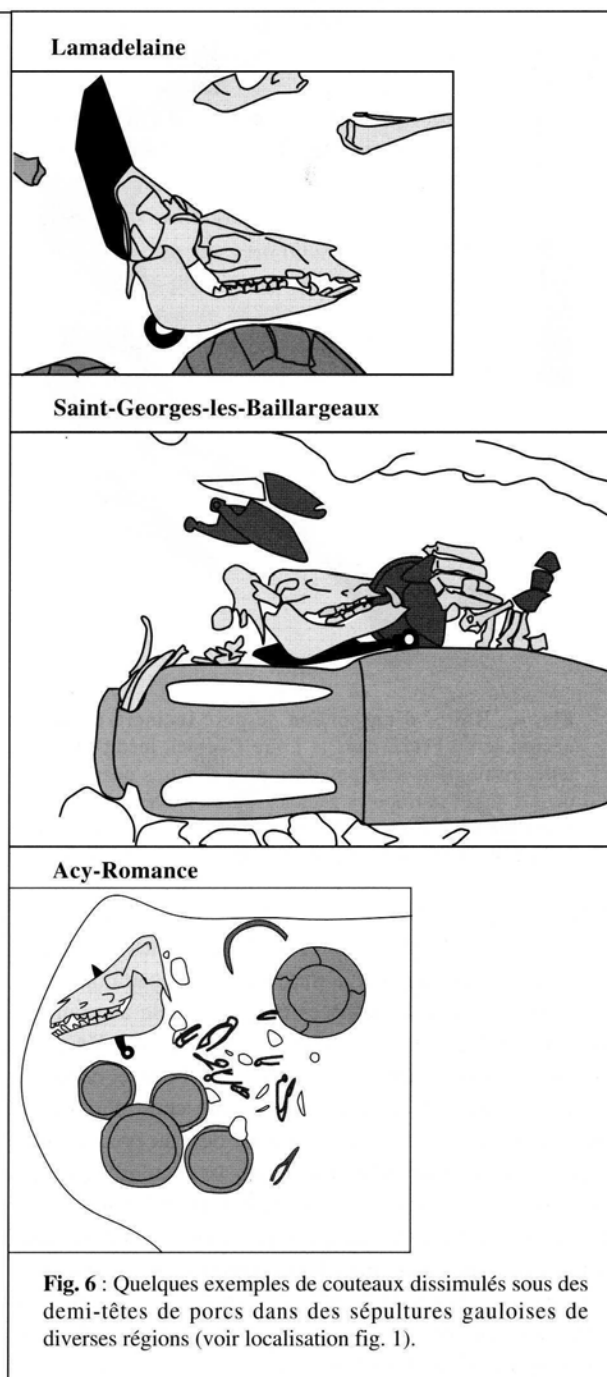
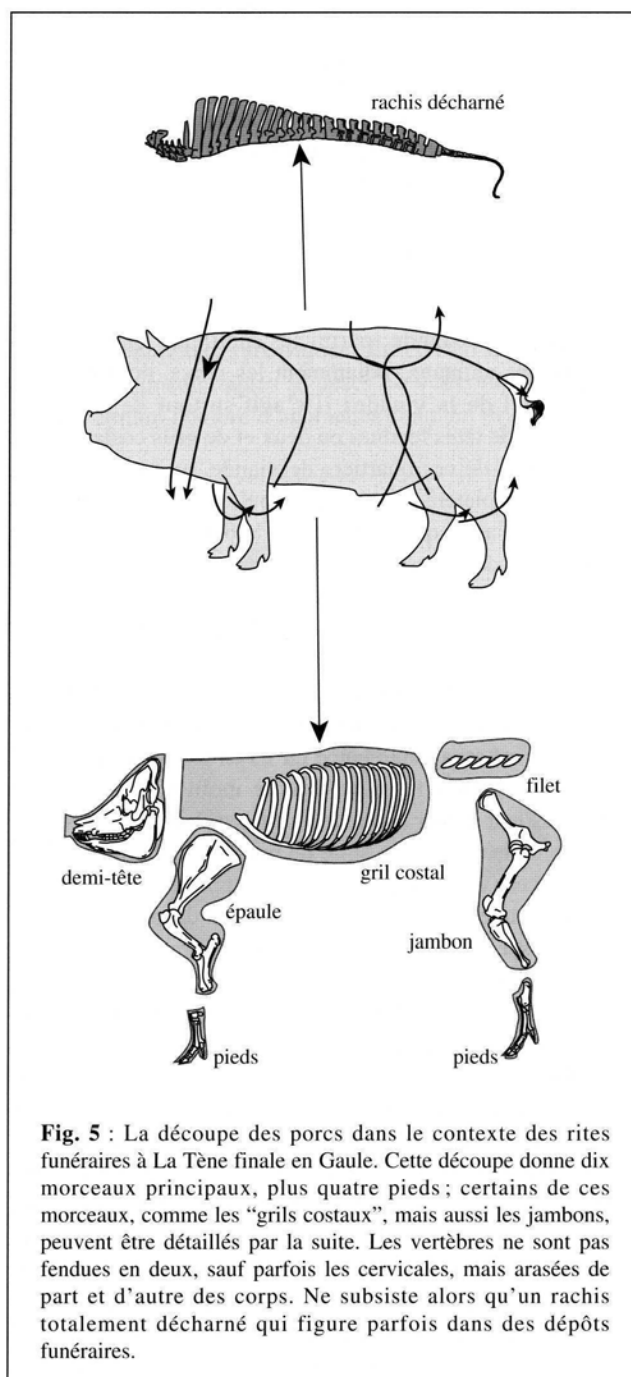
Mais quelles que soient les modalités de leur traitement, ces offrandes sont très standardisées. Il s'agit de morceaux de viande, parmi les meilleurs que peuvent fournir les animaux, notamment les porcs, dont provient l'essentiel de la viande; il s'agit surtout de jambons, d'épaule, de têtes fendues en deux et de gis costaux.

À côté de ces quartiers de viande, on trouve parfois des os complètement décharnés qui, au plan matériel, ne sont rien d'autre que des déchets de boucherie. Il s'agit en particulier de séries de vertèbres arasées que l'on trouve habituellement associées à des quartiers de viande comme à Allonville (Poplin, 1973) ou à Lamadelaine (Metzler-Zens *et al.*, 1999), mais isolées dans certaines sépultures, comme à Tartigny (Ménial, 1986). Ces déchets montrent que la découpe du porc fait partie intégrante des rites funéraires; c'est sans doute parce qu'ils en témoignent que des rachis décharnés figurent dans le mobilier de certaines tombes; leur dénier une telle valeur symbolique reviendrait à faire de la tombe une sorte de poubelle. Cela montre que les morceaux de viande ne sont pas apportés là déjà préparés, mais que l'abattage, la cuisson et la découpe des porcs ont lieu sur place, au cours de ce qu'il est convenu d'appeler un sacrifice.

Le mode de cuisson des porcs nous est révélé par quelques indices plus ou moins évidents; celui des autres animaux ne peut pas être précisé. Le plus évident est la brûlure des pointes de dents saillant hors des lèvres, les canines et parfois des incisives. Cette altération, assez systématique sur les restes d'animaux consommés dans les habitats de l'Âge du Fer (et de bien d'autres périodes), peut être due au grillage du poil à l'aide d'un feu de paille. Compte tenu de la toison dont sont encore couverts les porcs médiévaux, on peut penser que celle des cochons gaulois nécessitait également une exposition au feu assez longue, ce qui a pu marquer les dents; toutefois

le degré atteint dans certains cas ne s'explique pas ainsi. D'autre part une altération, beaucoup moins visible et d'abord attribuée au fumage (Metzler-Zens *et al.*, 1999), apparaît également sur quelques extrémités de jambons (talus et calcaneus), et seulement là. La différence dans les degrés d'altération des canines et des jambons de porc

des mêmes tombes nous a d'abord incités à évoquer des préparations propres à chacune de ces deux parties (la tête et le jambon). Mais l'absence de toute autre trace d'exposition à une source de chaleur montre que la cuisson a précédé la découpe de détail de ces morceaux, faute de quoi d'autres parties d'os seraient marquées. L'altération

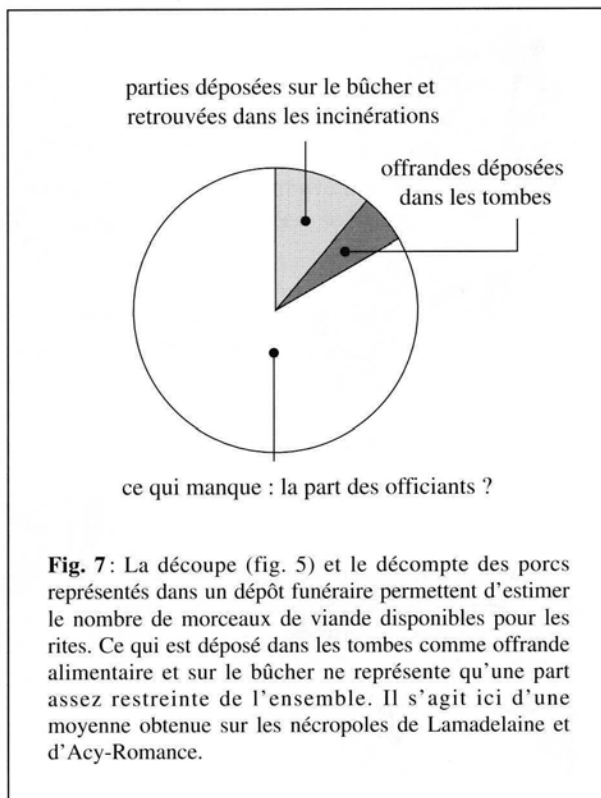


moindre de l'os du jambon tient sans doute à la protection apportée par le suintement de graisse qui accompagne une cuisson à la broche bien conduite. En revanche, rien de tel au niveau du groin, d'où une altération plus spectaculaire des pointes de dents, d'autant plus qu'elles ont déjà eu à subir l'action du feu lors du grillage du poil.

C'est alors qu'a lieu la découpe. Cette dernière, très standardisée (fig. 5), peut être réalisée avec un couteau du type de ceux découverts dans certaines tombes. Cette possibilité est également indiquée par la position de cet outil dans la tombe. En effet, il arrive parfois qu'il soit dissimulé dans l'amas de viande, souvent sous une tête de porc fendue en deux (fig. 6). Cette position particulière, déjà observée à plusieurs reprises dans les nécropoles de Lamadelaine, Acy-Romance ou Saint-Georges-les-Baillargeaux, illustre la fonction de cet outil, mais montre également qu'il est sans doute devenu inutilisable du fait du caractère particulier du sacrifice auquel il a participé. En cela il se distingue bien des couteaux qui peuvent faire partie de la panoplie du défunt, présentés comme les autres objets et offrandes mis en scène dans la tombe.

La découpe de ces animaux est suivie d'un partage. Plusieurs porcs, souvent deux ou trois, peuvent être individualisés à partir des quartiers frais et incinérés, mais ils ne sont jamais offerts en totalité au défunt. Les estimations réalisées sur les offrandes des nécropoles d'Acy-Romance et de Lamadelaine montrent que c'est moins d'un cinquième de leur viande qui revient au défunt (fig. 7). Le reste est probablement consommé lors d'un banquet funéraire. De ce dernier, nous n'avons guère de traces matérielles. Dans la nécropole de Lamadelaine, les seuls indices d'un tel repas sont les traces de prélèvements de filets relevées sur des paires d'épiphyes de vertèbres déposées dans six tombes.

Le dépôt des morceaux de viande ne représente donc qu'un aspect des rites dont les animaux font l'objet. Ce dépôt se révèle parfois plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. Ici encore, c'est à Lamadelaine que les faits les plus significatifs ont été observés dans les modalités de dépôt des animaux et de leurs quartiers (Ménier, 1995 b; Metzler Zens *et al.*, 1999). En dehors de la position plus ou moins centrale allouée aux diverses espèces (le porc, le chien et la volaille au centre, les ruminants en périphérie), ce sont les reconstitutions de quartiers, voire de carcasses, qui retiennent l'attention. Des jambons de porcs ou des cuisses de chien préalablement découpés ont été remontés selon des schémas particuliers. De même, des coqs ont été découpés, puis leurs parties charnues ont été réunies pour être déposées en amas. Mais, du fait de son abondance et de ses dimensions, c'est pour le porc que ces remontages sont les plus spectaculaires. En effet, dans cer-



tains cas, l'image de l'inhumation d'un demi-porc s'est révélée particulièrement trompeuse, seuls quelques quartiers (demi-tête, gril costal, jambon, pieds) ayant été remplacés et les vides masqués par des vases. À la fouille, c'est bien l'image d'une inhumation qui s'imposait, et non pas celle de quelques pièces isolées. Nul doute que c'est cet effet d'optique, donner l'image d'un porc, qui a présidé à la mise en place de ces dépôts de la première phase de la nécropole, au début du premier siècle avant notre ère (fig. 8).

À Lamadelaine, une autre manifestation de cette volonté de mise en valeur d'offrandes somme toute assez modestes consiste à placer certaines d'entre elles, morceaux de coq et de chiot, sur des vases hauts préalablement remplis de terre.

Ces artifices montrent que l'aspect du dépôt funéraire revêt une grande importance aux yeux des officiants, sans doute parce qu'il a vocation à être vu. Cette exposition n'était pas très longue, et l'enfouissement des offrandes ayant lieu avant la décomposition des chairs cuites des porcs. Une autre implication, des plus matérielles, est que cette mise en scène utilise des artifices dont l'un des effets est de compenser les termes d'un partage pour le moins inégal entre les vivants et les morts.

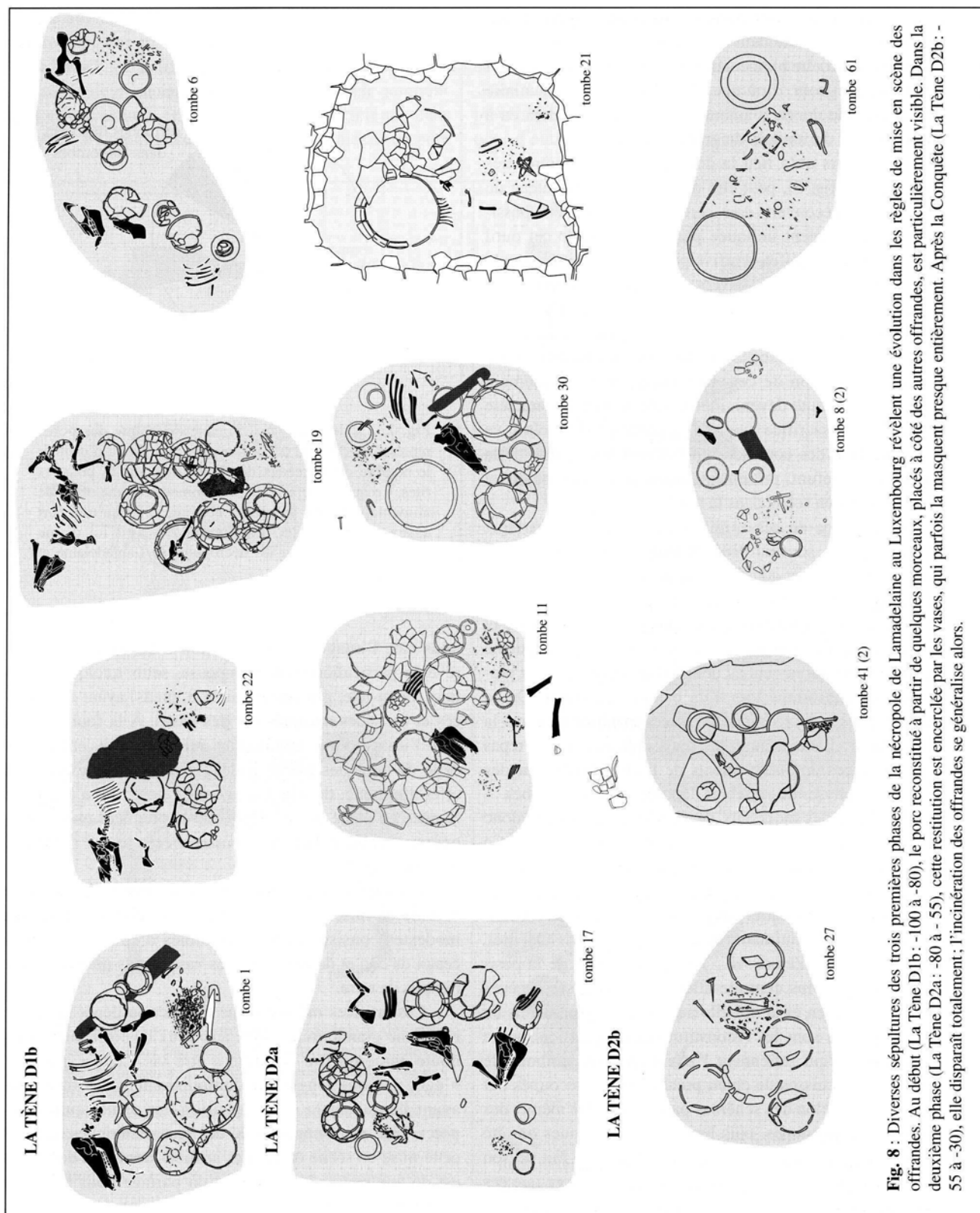


Fig. 8 : Diverses sépultures des trois premières phases de la nécropole de Lamadelaine au Luxembourg révèlent une évolution dans les règles de mise en scène des offrandes. Au début (La Tène D1b : -100 à -80), le porc reconstitué à partir de quelques morceaux, placé à côté des autres offrandes, est particulièrement visible. Dans la deuxième phase (La Tène D2a : -80 à -55), cette restitution est encadrée par les vases, qui parfois la masquent presque entièrement. Après la Conquête (La Tène D2b : -55 à -30), elle disparaît totalement; l'incinération des offrandes se généralise alors.

Les animaux familiers incinérés avec leur maître

Dans le texte de César, il est question d'animaux chers au défunt, et non pas d'offrandes de viande. La réalité que les fouilles nous révèlent est bien différente, les offrandes alimentaires s'avèrent les plus répandues. Mais ce n'est pas pour autant que les animaux familiers ne sont pas représentés. Une difficulté est qu'il s'agit souvent de petits animaux et qu'ils sont passés par le bûcher. Les traces qui en subsistent sont donc particulièrement ténues; malgré cela il est possible d'en évoquer de deux sortes.

Les premiers sont de petits chiens adultes trouvés dans sept des tombes d'Acy-Romance (Lambot *et al.*, 1994). Ils sont bien différents de ceux, de taille moyenne, consommés dans le village ou offerts sous forme d'épaules, de cuisses et de grils costaux dans trois sépultures. Notons toutefois que ces deux catégories, chiens de compagnie et de boucherie, ne se trouvent pas dans les mêmes tombes.

Ces petits chiens, de moins de trente centimètres au garrot, dont on retrouve des restes épars de l'ensemble du squelette, ont dû être sacrifiés lors de l'incinération de leur maître.

Au premier s. av. J.-C., à Feurs, dans la Loire, des restes de petits passereaux trouvés dans des tombes féminines pourraient témoigner d'un élevage très difficile à attester par ailleurs. Les chances de préservation et de collecte de tels vestiges sont ténues, ce qui laisse supposer une pratique sans doute assez répandue. La rareté, pour ne pas dire l'absence du gibier dans les offrandes funéraires n'incite pas à voir dans ces petits oiseaux des offrandes alimentaires. Cela permet d'évoquer la possibilité d'une relation particulière, captivité suivie ou non d'un apprivoisement, de ces oiseaux avec l'homme; il est évidemment impossible de le prouver.

Des restes de chevaux sont parfois trouvés dans des tombes, parfois ils ont subi la crémation. Dans aucun cas on ne peut ni restituer le squelette d'un cheval, ni évoquer une offrande alimentaire similaire à celles offertes par les autres espèces. Ces restes épars, dont le fait que certains soient passés par le bûcher montre bien qu'ils n'ont rien d'intrusifs, ont fait l'objet d'un traitement difficile à restituer avec les rares restes qui subsistent. Il peut s'agir d'un sacrifice pratiqué au moment du décès, suivi d'une période plus ou moins longue d'exposition ou d'une autre forme de dépôt, à l'issue de laquelle certains restes isolés sont prélevés pour ces quelques dépôts.

Les animaux sauvages

Les animaux sauvages sont très rarement représentés dans les sépultures de l'Âge du Fer. En cela, on retrouve un trait constant de l'alimentation quotidienne des Gaulois, où

le gibier occupe une place des plus restreintes. Non seulement les restes d'animaux sauvages sont rares, mais le plus souvent il s'agit de dents portées en trophées, canine d'ours, défense de sanglier, incisive de cheval (sauvage?), voire de griffes d'ours, traces ultimes de fourrures placées sur le bûcher. Le gibier retrouvé dans les offrandes alimentaires, fraîches ou incinérées, se résume à quelques restes de lièvre, perdrix ou cerf.

Les inhumations d'hommes, de chevaux et d'autres animaux

Divers dépôts associant l'homme et l'animal, en particulier le cheval, parsèment le territoire de la Gaule au deuxième Âge du Fer. Ils se situent en dehors des nécropoles, et les restes animaux associés n'ont rien d'offrandes alimentaires similaires à celles que l'on trouve dans les nécropoles.

À La Tène ancienne, les inhumations d'hommes dans des silos constituent un phénomène assez répandu en Gaule (Delattre, 2000). Dans plusieurs cas, des restes de chevaux ont également été trouvés dans ces silos.

Deux exemples, ceux de Wettolsheim (fig. 9) dans le Haut-Rhin (Méniel, 1988) et de Nanteuil-sur-Aisne (fig. 10) dans les Ardennes (Méniel, inédit), nous permet-



Fig. 9: Le squelette du cheval du fond du silo de La Tène ancienne (V^e siècle avant notre ère) de Wettolsheim dans le Haut-Rhin. Le crâne de cet animal a été prélevé après décomposition, puis le squelette a été enfoui avant qu'une jeune femme soit inhumée là.

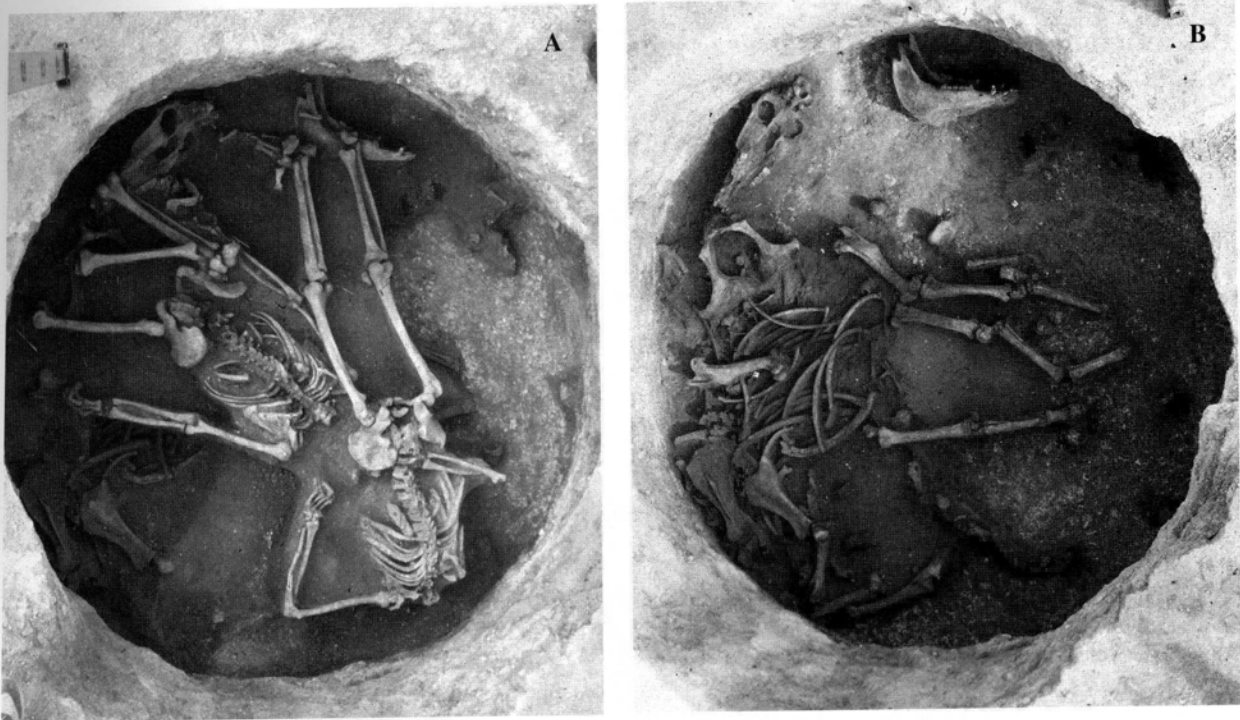


Fig. 10 : Les deux squelettes humains sans tête de Nanteuil-sur-Aisne (A). Ces deux sujets ont été déposés dans un silo daté de La Tène ancienne (IV^e siècle avant notre ère) qui avait déjà reçu la carcasse plus ou moins décomposée d'un cheval (B).

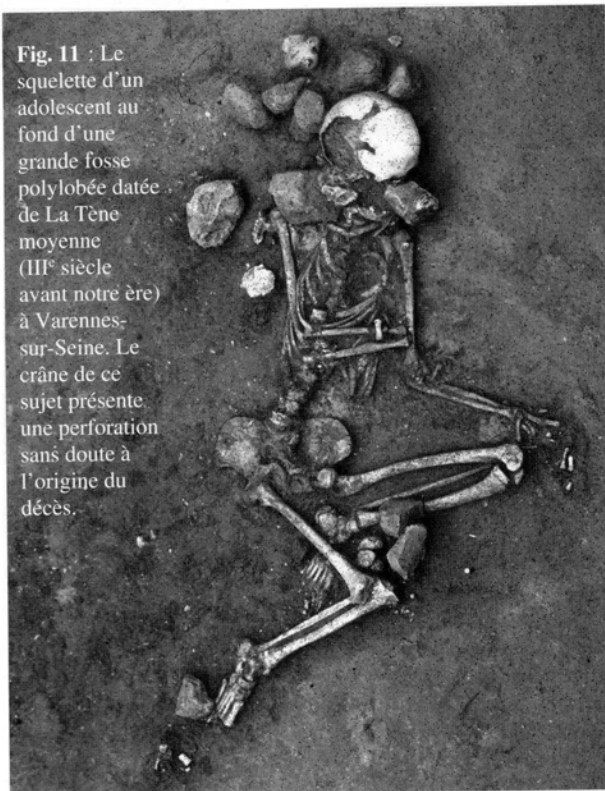


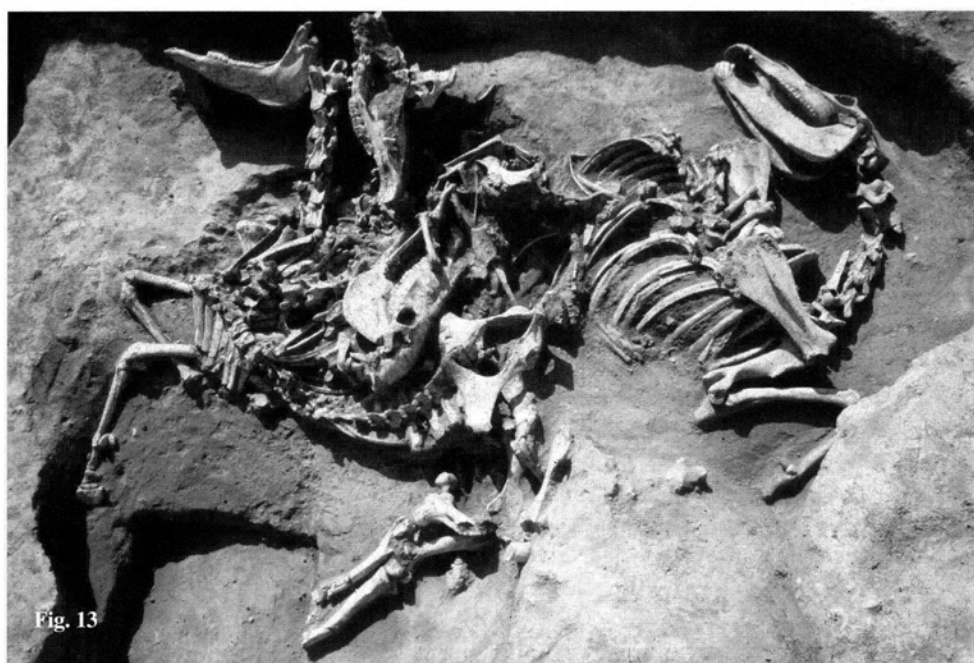
Fig. 11 : Le squelette d'un adolescent au fond d'une grande fosse polylobée datée de La Tène moyenne (III^e siècle avant notre ère) à Varennes-sur-Seine. Le crâne de ce sujet présente une perforation sans doute à l'origine du décès.

tent d'illustrer cette pratique. L'unicité des lieux n'implique pas forcément des dépôts simultanés. En effet, dans ces deux exemples, les squelettes humains et animaux sont séparés par des niveaux de remblais, qui atteignent 80 cm d'épaisseur à Wettolsheim. On ne connaît pas la durée d'accumulation de ces sédiments mais, même si elle est brève, elle n'en constitue pas moins une séparation nette entre deux dépôts successifs. Néanmoins, ces superpositions ne sont pas le fait du hasard, les squelettes se retrouvent dans un même silo alors que d'autres, malgré leur proximité, en sont dépourvus. En outre, ces inhumations ont fait l'objet de diverses manipulations. À Wettolsheim, le crâne du cheval a été prélevé après décomposition dans le silo, alors que les os de la langue (hyoïde) étaient déjà détachés. À Nanteuil-sur-Aisne, c'est une carcasse du cheval dans un état de décomposition avancé (fig. 10), comme le montrent l'état des relations articulaires et l'absence de certaines pièces, qui a été placée au fond de la fosse. Les hommes inhumés ensuite (fig. 10) ont fait l'objet de traitements particuliers : leurs têtes manquent, une a été sectionnée, puis déposée à proximité avant d'être reprise comme en témoigne un semis de dents isolées ; de même, certains os longs ont été prélevés sur les squelettes après décomposition.

Fig. 12 : Vue d'ensemble des animaux, deux poulains, deux chevaux et un chien, déposés après l'adolescent de Varennes-sur-Seine (fig. 11).



Fig. 13 : Vue d'ensemble des animaux, quatre chevaux et un chien, déposés après le remblai du premier dépôt de Varennes-sur-Seine (fig. 12).



Ce type de dépôts, assez répandu à La Tène ancienne, semble se raréfier par la suite. Toutefois quelques découvertes montrent que ce type de pratiques se poursuit, non sans quelques évolutions. C'est ainsi qu'à Varennes-sur-Seine, en Seine-et-Marne, un adolescent, sept chevaux et deux chiens ont été inhumés dans une grande fosse polylobée datée de La Tène moyenne. Ces sujets ont été inhumés là en deux temps. Le premier dépôt, celui du fond, est composé du squelette d'un adolescent (fig. 11) dont le crâne pré-

sente une perforation sans doute responsable du décès. Quatre équidés, dont deux poulains, et un chien (fig. 12) ont été déposés avec ce sujet. Le tout a été recouvert d'une couche de sable de 0,50 m d'épaisseur avant que trois autres chevaux et un chien soient placés là, exactement au-dessus des précédents (fig. 13) ; ici encore, la superposition des deux dépôts, alors que la fosse est très grande (une dizaine de mètres de long au moins), ne doit sans doute rien au hasard. Les chevaux adultes ont été dépouillés, une partie de

leurs tendons récupérés et les membres de l'un des sujets du dépôt supérieur éliminés après découpe. De tels traitements sont plus le fait de la récupération de matières premières, que l'on associe habituellement à l'équarrissage au sens actuel du terme, que de pratiques rituelles.

Enfin, pour La Tène finale, le seul exemple de ce type de dépôts a été trouvé à proximité de la sépulture du guerrier de Lelleton en Vendée, dans deux grandes fosses rectangulaires (quatre à six mètres de long pour deux de large) peu profondes (fig. 14). À chaque fois un squelette humain plus ou moins recroquevillé dans une extrémité de fosse, est accompagné des squelettes de quatre animaux, chevaux et bœufs d'âges divers. Ces restes sont malheureusement très mal conservés, et on ne peut savoir si ces animaux ont fait l'objet de quelques prélèvements avant d'être inhumés.

Synthèse

Les animaux sont donc associés de diverses manières aux rites funéraires du deuxième Âge du Fer. Ils peuvent être découpés pour figurer dans les offrandes alimentaires, fraîches ou brûlées, inhumés ou incinérés, complets ou non. Les exemples dont on dispose pour le moment permettent d'ébaucher un tableau de ces usages au cours des quatre siècles précédant notre ère (fig. 15).

Seuls des animaux domestiques, mammifères et oiseaux, sont offerts; le gibier, sans être totalement absent, y occupe une place des plus restreintes. Les offrandes alimentaires évoluent au cours de cette période, et le relatif équilibre entre bœuf, porc et mouton du quatrième siècle avant notre ère, est rompu par la suite au profit du porc; la part de la volaille s'accroît, et le chien apparaît à la fin de l'Âge du Fer. Mais une bonne partie de la viande issue de la découpe des animaux n'est pas représentée dans la tombe et n'a pas été offerte au défunt. Le restant, sans doute consommé lors d'un banquet funéraire, ne peut guère être entrevu qu'en négatif entre l'ensemble des animaux impliqués dans le dépôt funé-

raire, et ce qui a effectivement été déposé dans la tombe ou sur le bûcher. C'est peut-être l'inégalité du partage entre les vivants et les morts qui justifie certains artifices mis en œuvre lors de la mise en place des dépôts funéraires, dont les meilleurs exemples nous sont offerts, pour l'instant, dans les sépultures les plus anciennes de la nécropole de Lamadelaine au Luxembourg (Metzler-Zens *et al.*, 1999).

Les autres formes de traitements funéraires, qui se déroulent en dehors des nécropoles, n'ont rien de commun avec des offrandes alimentaires. Elles concernent des animaux, au premier rang desquels le cheval, qui ne sont pas consommés. Les circonstances de ces dépôts varient au cours de l'Âge du Fer, dans des silos au début, puis, de manière plus sporadique, dans l'état actuel de nos connaissances, dans des fosses. Ceux de ces animaux qui ont été découpés, comme à Varennes-sur-Seine, ne l'ont pas été à des fins de boucherie, seuls des tendons et le cuir semblant avoir été récupérés. Par contre des manipulations suivant la décomposition sont attestées à plusieurs reprises. On retrouve là des pratiques qui présentent de profondes analogies avec le traitement des grands animaux dans certains sanctuaires. Mais dans ces derniers, l'association des animaux et des hommes n'est attestée que dans la phase finale de leur traitement, alors qu'ils sont réduits à l'état d'ossements et qu'ils sont entassés dans un même lieu. On ne peut donc assurer que les animaux soient impliqués dans les mêmes pratiques que les hommes, même si l'association de leurs os, parfois étroite, comme dans les ossuaires de Ribemont-sur-Ancre, montre que les statuts des uns et des autres ne sont pas incompatibles. Enfin, au début de notre ère, la proximité entre les dépôts de chevaux et de chiens et les inhumations humaines de Vertault en Côte-d'Or (Méniel et Jouin, 2000), est peut-être le dernier avatar d'une évolution, qu'on ne peut qu'entrevoir pour le moment, des rapports de proximité entre l'animal et l'homme au cours de l'Âge du Fer en Gaule.

Bibliographie

- BRUNAU J.-L. 1996.— *Les religions gauloises*. Paris: Errance, 216 p.
- BRUNAU J.-L., MÉNIEL P. et POPLIN F. 1985.— *Gournay I: les fouilles sur le sanctuaire et l'oppidum (1975-1984)*. *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial: 268 p.
- DELATTRE V., 2000.— Silos et sépultures dites de "relégation" dans les habitats de l'Âge du Fer. In: *Les installations agricoles à l'Âge du Fer en France septentrionale*. Paris: Presses de l'Ecole Normale supérieure.
- DEMOULE J.-P., 1999.— *Chronologie et société dans les nécropoles celtiques de la culture Aisne-Marne du VI^e au III^e siècle avant notre ère*. *Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 15: 406 p.

- LAMBOT B., FRIBOULET M. et MÉNIEL P., 1994.— *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes), 2 : les nécropoles dans leur contexte régional*. Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 8, 316 p.
- LAMBOT B., MÉNIEL P. et METZLER J., 1996.— À propos des rites funéraires à la fin de l'Âge du Fer dans le nord-est de la Gaule. *Bulletin et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8 (3-4) : 329-343.
- MÉNIEL P., 1986.— La nécropole gauloise de Tartigny (Oise) : étude des offrandes animales. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 37-39.
- MÉNIEL P., 1988.— Un cheval sous une sépulture gauloise à Wettolsheim "Ricoth" (Haut-Rhin). *Cahiers Alsaciens d'Archéologie, d'Art et d'Histoire*, 31 : 70-73.
- MÉNIEL P., 1989.— Des restes humains dans les habitats gaulois. Dossier sur les sanctuaires celtiques et la découpe du corps humain. *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 35 : 17-19.
- MÉNIEL P., 1992.— *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*. Paris : Errance, 150 p.
- MÉNIEL P., 1993.— Les animaux dans les pratiques funéraires des Gaulois. In : *Les Celtes en Normandie ; les rites funéraires en Gaule*. *Revue Archéologique de l'Ouest*, supp. 6 : 285-290.
- MÉNIEL P., 1995a.— Les animaux dans les offrandes funéraires de sept nécropoles de la période romaine. In : *Homme et animal dans l'antiquité romaine* (Actes du colloque de Nantes, 1991). Tours : Université (Caesarodunum, hors série), p. 145-162.
- MÉNIEL P., 1995b.— Découpe et mise en place des animaux dans la nécropole de Lamadelaine (Luxembourg, 1^{er} siècle avant notre ère). *Anthropozoologica*, 21 : 267-276.
- MÉNIEL P. et JOUIN M., 2000.— Les inhumations d'animaux de Vertault (Côte-d'Or, début de notre ère). In : L. Bodson éd., *Ces animaux que l'homme choisit d'inhumer*. Liège : Université de Liège, p. 65-91 (*Colloque d'histoire des connaissances zoologiques*, 11).
- METZLER-ZENS N., METZLER J. et MÉNIEL P., 1999.— *Lamadelaine, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg : Musée national d'Histoire et d'Art (Dossiers d'archéologie, 5).
- POPLIN F., 1973.— Les restes animaux. In : A. Ferdière, R. Gaudefroy et J.-L. Massy eds., *Les sépultures gauloises d'Allonville (Somme)*. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 70 : 471-492.
-